Vendredi 5 mai 2017 | Postcode 1 JA 1211 GENÈVE 11 | Nº 106-18 | **Fr. 3.80** (TVA 2,5% incluse) | France € 3.45

LAURENT GUIRAUD

Palexpo se fait royaume du Web. **Claude Membrez** explique sa stratégie

Focus, page 3

L'arrestation d'un **espion suisse** en Allemagne se mue en affaire d'Etat

Suisse, page 6

ZIVI TIRE LE RIDEAU! L'ACTUALITÉ DES GOURMETS

Gastronomie, 22 et 23

Tribune de Genève

Tribune des Arts
Aviation: légendes d'hier et d'aujourd'hui

Le média genevois. Depuis 1879 | *www.tdg.ch* | LENA — LEADING EUROPEAN – NEWSPAPER ALLIANCE

Une initiative verte pour encadrer le cannabis

Le parti écologiste entend traiter la question du cannabis comme celle de l'alcool ou du tabac

Neuf ans après le dernier échec en votation de la dépénalisation du cannabis, une initiative parlementaire a été déposée jeudi par le groupe des Verts. Elle demande la création d'une loi fédérale sur le chanvre. Ce texte réglementerait aussi bien la culture du cannabis que son commerce ou sa taxation, sans oublier les mesures de prévention et de protection de la jeunesse. «Cette base légale serait construite sur le même modèle que celles qui régissent l'alcool ou le tabac», explique Lisa Mazzone (GE), vice-présidente du parti écologiste. Arguments: près d'un tiers de la population a déjà touché au cannabis et l'interdiction et les amendes ne permettent pas d'éviter un marché noir. Pire, la non-réglementation du cannabis engendre des produits dont le contenu est douteux, avec la présence de métaux lourds. Le cannabis traîne une mauvaise réputation, mais souvent à tort: les experts en addiction ont tenu, hier à Lausanne, une conférence de presse pour dire halte à la «désinformation». Et plusieurs villes réfléchissent à légaliser «la fumette», dont Genève. **Pages 4 et 5**

La nouvelle loi réglementerait à la fois la culture de chanvre, le commerce, la taxation et la prévention. ARND WIEGMANN

L'éditorial

Le joint à l'épreuve des mentalités

Judith Mayencourt
Responsable de la rubrique Suisse

Un pétard, un coup de rouge, même combat? Pour les spécialistes de la dépendance, la question ne fait guère de doute. Entre les différentes substances psychotropes qui ponctuent notre quotidien - tabac, alcool et cannabis en tête - les dangers viennent moins du produit que de son mode de consommation. Si tout n'est pas sans danger, prohiber une substance plutôt qu'une autre n'a aucun sens.

Il ne faudra donc pas chercher dans la science de quoi justifier que l'on maintienne le chanvre dans l'illégalité, alors que l'on peut se rouler une cigarette sans souci. La prohibition fait plus de mal que de bien.

Les experts plaident depuis longtemps pour un encadrement plutôt qu'une interdiction. L'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss, pionnière de la politique des quatre piliers, porte le combat sur le plan mondial.

En réclamant une loi-cadre qui place le cannabis au même niveau que l'alcool et le tabac, les Verts s'avancent donc sur un terrain largement balisé. Leurs arguments sont connus du grand public depuis le premier rapport fédéral sur la drogue, publié dans les années 90.

La dépénalisation du chanvre semblait à bout touchant à Berne, avant que le public ne découvre le cannabis à fort taux de THC. Depuis, l'apparition du *binge drinking*, qui envoie des dizaines d'ados alcoolisés aux Urgences tous les week-ends, a relativisé les dangers du pétard pour de nombreux parents.

Il n'empêche, dès que l'on parle de drogue, les fronts semblent encore bien verrouillés. Le débat qui est lancé promet de virulentes empoignades. Et le recours au peuple semble d'ores et déjà incontournable.

Il n'y aura pas de changement de loi sans un changement des mentalités. Et pas sûr qu'on y soit déjà. **Pages 4 et 5**

PUBLICITÉ

Emploi

L'offre qui indigne les militaires

C'est sans doute une première. Une entreprise a publié une annonce qui exclut les candidats astreints au service militaire. Cette pratique discriminatoire semble légale, mais elle indigne le monde de l'armée et des personnalités politiques. **Page 16**

L'actu avec vous

Internet L'info genevoise sur **www.tdg.ch/geneve**

Mobile Suivez l'actualité en direct sur **mobile2.tdg.ch**

PUBLICITÉ

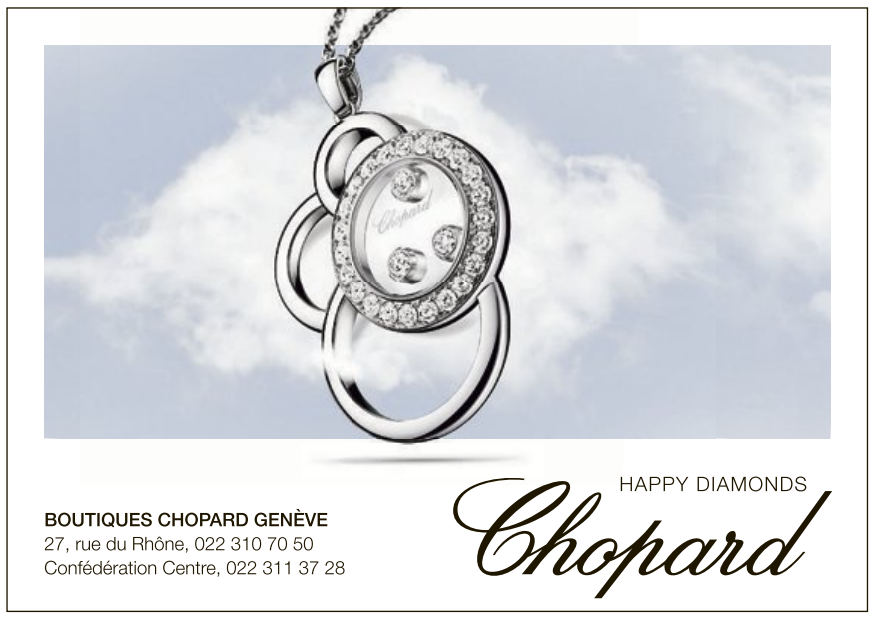

Bourse **8** | Agenda **10** | Décès **11** | Urgences **24** | Cinéma, Jeux **25** | Courrier, Météo **26** | Le guide **27**

La Ville de Genève est comme un bateau ivre

Chronique politique
Eric Budry

Les batailles budgétaires se suivent et se ressemblent de manière un peu désespérante dans cette brave Ville de Genève. La faute à une cohabitation qui reste pour le moins douloureuse entre une majorité de droite au Conseil municipal (MCG compris) et une très large majorité de gauche au Conseil administratif (quatre élus sur cinq).

Après l'épisode du vote du budget 2016 en décembre 2015 – suivi d'une votation populaire initiée par la gauche en juin 2016 pour revenir sur des coupes – nous voici avec la saga du budget 2017. Avec les mêmes fronts, les mêmes discours et le même blocage politique total au niveau du Conseil municipal.

Ceux qui suivent de plus près les péripéties de la vie communale auront toutefois noté quelques différences. Tout d'abord, la Commune a commencé cette année avec des douzièmes provisoires, faute du budget voté à temps en décembre. Ensuite, le Conseil administratif a lui-même proposé des économies en novembre pour éviter un déficit en raison de la baisse des prévisions des recettes fiscales. Enfin, la droite élargie a rendu la contestation référendaire plus compliquée en multipliant les petites économies.

Le désir d'Ensemble à Gauche, du PS et des Verts de demander l'arbitrage de la population reste bien sûr immense, mais la gauche est un peu empruntée. On nous promet donc à la fois des référendums (Ensemble à Gauche) et des initiatives (Parti socialiste). On devrait en savoir plus dans les semaines qui viennent.

Ce qui est certain en revanche, c'est que la guerre de territoire à laquelle se livrent le Délibératif de droite et l'Exécutif de gauche n'est pas achevée. Elle pourrait même se prolonger durant toute la législature si un point d'équilibre n'est pas trouvé avant, seule garantie d'une cohabitation un peu apaisée.

Il serait certes malvenu de contester à la droite du Municipal son envie de peser sur la politique du Conseil administratif, tout comme il serait saugrenu de critiquer la gauche de s'y opposer en appelant sans cesse le peuple à la rescousse. Le côté répétitif de la pièce qui se joue risque néanmoins de lasser. Qui plus est pour des économies somme toute relatives.

Le montant total des dépenses sur lequel le Conseil municipal s'est étripé durant trois jours la semaine dernière est en effet de trois millions de francs (sur un budget de 1,1 milliard). Et encore doit-on soustraire à cette somme les jetons de présence touchés par les élus pour le travail supplémentaire occasionné (séances de commissions et du Conseil municipal), ainsi que le coût pour l'organisation du ou des scrutins populaires.

> «On se situe malgré tout dans le cadre d'un affrontement politique classique que permet notre système démocratique»

De là à dire que tout cela est vain, il y a un abîme. On se situe malgré tout dans le cadre d'un affrontement politique classique que permet notre système démocratique. A la nuance près que ce système ne peut bien fonctionner que si existe, en amont, une volonté de convergence entre les principales forces politiques. Sans cette quête préalable d'une ébauche de consensus, la machine se grippe.

Force est de constater qu'on en est encore loin en Ville de Genève. Principalement du fait que cette cohabitation entre deux majorités différentes à l'Exécutif et au Délibératif est, à ce niveau, assez incongrue chez nous. Laissons donc aux autorités politiques de la Commune le temps de s'adapter et de trouver leurs marques. Cela reste possible. A moins, évidemment, qu'un cataclysme financier majeur ne se produise entre-temps.

Sondage

La question de hier
Quelque 79 millions de francs sont en jeu ce vendredi à l'Euro Millions. Cette somme vous incite-t-elle à tenter votre chance?

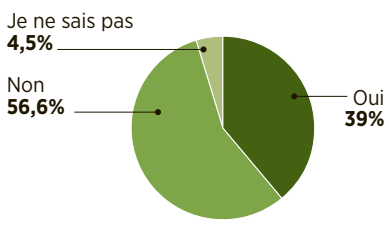

Total: 1203 avis

Répondre à nos sondages sur:
www.tdg.ch

www.tdg.ch

News TdG par WhatsApp
Pour ne rien manquer Recevez chaque jour à 12 h un message regroupant l'essentiel de l'actualité sélectionné par la rédaction, directement sur votre messagerie WhatsApp. Pour recevoir nos alertes, ajoutez le +49 1579 23 80 966 à vos contacts et envoyez «commencer».

High-tech
Facebook frôle les 2 milliards d'utilisateurs Facebook, qui frôle les 2 milliards d'utilisateurs, a vu son bénéfice net augmenter de 76,3% au 1er trimestre. Le cabinet spécialisé eMarketer estime que les recettes publicitaires globales devraient augmenter de 35% cette année à 36,29 milliards de dollars.

Cannabis

Fumette, buvett

Une initiative veut traiter le chanvre comme l'alcool ou le

L'essentiel
- **Objectif** Les Verts proposent un projet de loi fédérale sur les différents aspects du chanvre
- **Opportunité** L'idée est de profiter de l'essor du cannabis légal et de projets pilotes
- **Opposition** Si la gauche est plutôt favorable, la droite se montre plus réticente

Florent Quiquerez

Les volutes de la fumette refont surface dans les couloirs du Palais fédéral. Neuf ans après le dernier échec en votation de la dépénalisation du cannabis, une initiative parlementaire a été déposée jeudi par le groupe des Verts. Elle demande la création d'une loi fédérale sur le chanvre. Ce texte réglementerait aussi bien la culture du cannabis que son commerce ou sa taxation, sans oublier les mesures de prévention et de protection de la jeunesse.

«Cette base légale serait construite sur le même modèle que celles qui régissent l'alcool ou le tabac, explique Lisa Mazzone (GE), vice-présidente du parti écologiste. Aujourd'hui, la consommation de cannabis est une réalité. Il s'agit de l'accompagner pour protéger le consommateur, pas de fermer les yeux.»

Et les Verts d'aligner les arguments. Trente et un pour-cent de la population a déjà touché au cannabis, alors qu'on estime à 300 000 le nombre de consommateurs réguliers, de toutes les catégories d'âge. L'interdiction et les amendes n'y changent rien. En 2015, la police a dû verbaliser plus de 45 000 fois. Une dépense d'énergie et de coûts, qui ne permet en rien d'éviter un marché noir. Pire, la non-réglementation du cannabis engendre des produits dont le contenu est souvent douteux, avec la présence de métaux lourds *(notre édition de mardi)*. Un commerce lucratif et dangereux qui échappe au fisc helvétique.

> «Un modèle de régulation qui prévoit une taxation dont les montants seraient reversés aux assurances sociales et qui met au centre la prévention et la protection de la jeunesse mérite qu'on l'étudie»
> **Corine Kibora** Porte-parole d'Addiction Suisse

Retombées économiques

Un tableau noir que cette nouvelle loi pourrait améliorer. «La production, le commerce et la consommation de cannabis seraient réglementés, détaille Lisa Mazzone. Notre projet permettrait de contrôler la qualité des produits vendus, de protéger les mineurs et d'encadrer la recherche à des fins médicales.» Les retombées économiques ne sont pas oubliées. Selon les Verts, 300 à 600 millions d'impôts pourraient être perçus si la taxation était la même que pour le tabac. Autant d'argent qui pourrait être investi dans la prévention. Avec un prix de vente de 10 à 20 francs le gramme, les Verts estiment que le marché du chanvre représente un volume de 500 millions à 1 milliard en Suisse. «La réglementation serait une chance pour l'agriculture locale, bien pour nous». L'arrivée prévue en Suisse romande de la chaîne soleuroise Hanftheke spécialisée dans la vente de cannabis légal, qui compte dix enseignes outre-Sarine, pourrait toutefois leur ravir le marché. Mais qui sont les acheteurs de ce nouveau produit, près de deux fois plus cher que le cannabis traditionnel? Des personnes «entre 25 et 45 ans», qui ont souvent «fumé avant» mais ont arrêté lorsqu'ils ont fondé une famille ou pris des responsabilités. «La légalité et l'effet léger les arrangent bien», sourit Sylvie Lob. Plusieurs consommateurs anonymes confirment: «Ça relaxe, sans le côté hallucinogène, qui peut rendre parano.» Et puis le goût et l'odeur font l'effet de madeleine de Proust: «Ça me rappelle ma jeunesse!» Une autre clientèle y trouve des effets thérapeutiques, pour soulager des douleurs ou simplement détendre. Et le spectre est large à en croire un des kiosquiers qui évoque cette «dame de 60 ans qui en prend tous les soirs et dit qu'elle dort comme un bébé». **C.CO.**

Culture
Production de chanvre à faible taux de THC dans une serre d'Ossingen (ZH)

KEYSTONE/CHRISTIAN BEUTLER

Fumeur
En Suisse, une personne sur trois a déjà consommé du cannabis

KEYSTONE/CHRISTIAN BEUTLER

Boom du cannabis sans THC

e, cigarette, même combat

tabac. Cette nouvelle loi réglementerait la culture, le commerce, la taxation et la prévention

Commerce
Un kiosquier genevois vend du cannabis légal (moins de 1% de THC)

GEORGES CABRERA

Protection
Une taxe sur le chanvre devrait offrir plus de moyens à la prévention

VANESSA CARDOSO

ainsi que pour les consommateurs qui pourraient bénéficier de produits de qualité cultivés en Suisse, sans pesticides ni métaux lourds. Le chanvre est aussi intéressant sur le plan pharmacologique et a un fort potentiel pour la recherche et la médecine.» Et Lisa Mazzone de citer l'Allemagne ou les Pays-Bas qui ont déjà fait des pas dans cette direction.

Tactique du salami

Dans son futur combat, le parti écologiste peut compter sur le soutien des socialistes. Laurence Fehlmann Rielle (PS/GE) salue la proposition. «Cela permet de faire revenir le dossier sur la scène fédérale. C'est une opportunité alors que de nombreuses villes tentent des projets pilotes» *(lire ci-contre)*. Les partisans soulignent aussi l'arrivée du cannabis légal qui a «démocratisé» la consommation de ce qui n'est plus forcément considéré comme une drogue.

Les mentalités ont-elles changé à ce point? Pas sûr. Le parlement est saisi de plusieurs propositions qui visent à limiter les projets pilotes et à diminuer la recherche. Bien que les partisans répètent qu'il ne s'agit pas de «légaliser le cannabis, mais de le dépénaliser», certains élus ne veulent pas en entendre parler. «C'est la fameuse tactique du salami», réagit Andrea Geissbühler (UDC/BE). Pour cette conseillère nationale très engagée dans la lutte contre le cannabis, l'objectif des Verts est évident: légaliser. «Le peuple s'est déjà prononcé à deux reprises sur cette question. On essaie de contourner sa volonté en passant par le parlement.»

Ancien policier, Roger Golay (MCG/GE) a toujours soutenu la politique de la drogue des quatre piliers (prévention, thérapie, réduction des risques et répression), mais ce projet des Verts l'inquiète. Il craint qu'une démarche isolée de la Suisse entraîne un tourisme du chanvre. «S'il n'y a pas de concertation au niveau européen, le risque existe que nous devenions l'eldorado du cannabis et une plaque tournante du trafic de stupéfiants.»

Même du côté des paysans, la réaction est plutôt timide. «Personnellement, je suis opposé à toute libéralisation dans ce domaine, répond Jacques Bourgeois (PLR/FR), directeur de l'Union suisse des paysans. Le cannabis peut être une porte d'entrée vers d'autres drogues». Le monde agricole a-t-il le luxe de se passer de potentiels débouchés? «S'il y a un marché à prendre, l'agriculture saura s'adapter.» D'autres sont plus enthousiastes. Lors d'une consultation dans le canton de Genève, le milieu agricole s'était montré favorable à un tel projet.

Récolte de signatures

Pour les milieux de la prévention, cette initiative montre surtout que la situation actuelle n'est pas satisfaisante. «Entre les projets pilotes des villes et le cannabis légal, la confusion règne, reconnaît Corine Kibora, porte-parole d'Addiction Suisse. Ce qui rend la loi actuelle difficile à appliquer. L'intérêt de ce texte est de traiter le cannabis sous toutes ses formes: produit agricole, cosmétique, thérapeutique et psychoactif. Un modèle de régulation qui prévoit entre autres une taxation dont les montants seraient reversés aux assurances sociales et qui met au centre la prévention et la protection de la jeunesse mérite qu'on l'étudie.» Les milieux de la prévention suivent de près les projets pilote des villes. «Il faudra tenir compte des évaluations avant de vouloir changer l'arsenal législatif.»

Si l'initiative parlementaire des Verts devait échouer sous la Coupole, le peuple pourrait bien avoir le dernier mot. Fin avril, l'association Legalize it lançait une initiative populaire. Les initiants attendent le feu vert de la Chancellerie pour commencer la récolte des signatures.

Fumer, c'est grave, docteur?

● Perte de mémoire, échec scolaire et même schizophrénie. Le cannabis traîne une mauvaise réputation. Souvent à tort. Les experts en addiction ont tenu, hier à Lausanne, une conférence de presse pour dire halte à la «désinformation». Réunis au sein du Groupement romand d'études des addictions (GREA), ils réclament un débat serein, basé sur des faits scientifiques et expurgé de tout «sensationnalisme». Le GREA ne s'en cache pas: «Nous souhaitons que l'Etat prenne le contrôle de ce marché, aujourd'hui aux mains des dealers, déclare Jean-Félix Savary. C'est le meilleur moyen de limiter les risques.» Le tour médical de la question.

Fumer n'est pas bon pour la santé

«Oui, le cannabis n'est pas anodin et fumer chaque jour n'est pas bon pour la santé.» Psychiatre au Service d'addictologie aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), Daniele Zullino ne minimise pas les risques. Le cannabis «peut poser des problèmes». Le THC, sa substance psychotrope, crée des troubles de la perception, un relâchement des associations logiques voire des hallucinations. «On ne pense pas bien, on mémorise mal et on apprend mal.» Mais ces effets ne durent que durant la phase où le consommateur est «pété». Par ailleurs, le cannabis étant souvent pris avec du tabac, on devient «accro» à la nicotine. Le cannabis est moins addictif que le tabac et l'alcool et ne crée pas, sauf cas extrêmes, de dépendance physique, contrairement au tabac et à l'alcool.

Le cannabis ne rend pas plus bête

Le cannabis ne réduit pas le quotient intellectuel, poursuit Daniele Zullino. «Il n'a pas d'effet anatomique, il ne «brûle» pas les cellules, à l'inverse de l'alcool qui, lui, a un effet destructeur. Mais si on ne fait que fumer, c'est comme si on regarde trop la TV. On ne sollicite pas son cerveau et on se ramollit. On est moins motivé pour entreprendre des choses.» Une consommation accrue et chronique peut avoir des effets sur les résultats scolaires. Non pas parce que le cerveau serait affecté, mais par la multiplication de ces moments où on n'apprend pas. «C'est le temps perdu à ne pas étudier qui explique le déficit scolaire, pas la substance elle-même.»

Le cannabis ne rend pas fou

Selon certaines études, il y aurait une corrélation entre cannabis et schizophrénie. «Mais cela ne veut pas dire effet de causalité», nuance le psychiatre. «On disait aussi que les cigognes annonçaient les naissances à l'époque où il y avait une forte temporalité de la natalité.» Si le cannabis causait cette maladie, il y aurait plus de schizophrènes, ce qui n'est pas le cas. Il est possible qu'à l'inverse, ce soit le mal-être des schizophrènes qui les poussent vers le cannabis. «C'est d'ailleurs ce qu'on dit pour expliquer la corrélation, plus forte encore, entre tabagisme et schizophrénie.»

L'importance de la famille

A l'adolescence, l'envie de prise de risque et d'expérimentation augmente. Un quart des 14-15 ans disent avoir fumé au moins une fois, relève Kathia Bornand, directrice du programme Départ au CHUV. «Mais toutes les consommations ne sont pas à risque.» L'expérience montre que le meilleur moyen de limiter la «fumette» réside dans un bon dialogue entre les parents et les ados.

Les potentiels thérapeutiques

Le cannabis a été très utilisé par la pharma à la fin du XIXe siècle, avant que les remèdes chimiques, plus faciles à conditionner, ne prennent le pas. «Aujourd'hui, on redécouvre ses nombreux potentiels», relève le neurologue Claude Vaney, qui préside le groupe d'experts Application médicale de stupéfiants (Amis). Le THC, la substance qui «pète», a des effets antivomitifs (utile en cas de chimiothérapie), analgésique et elle calme les crampes musculaires (dont souffrent les malades de la sclérose en plaques). Mais le cannabis compte une centaine d'autres cannabinoïdes, dont le CBD. Ce dernier n'a pas d'effet psychotique, il atténue même ceux du THC. Il est aussi anxiolytique, analgésique et freinerait la croissance de certaines tumeurs cancérigènes. C'est ce CBD que l'on trouve dans le cannabis légal, substance en vente libre pour autant que le taux de THC soit inférieur à 1%. **Christian Bernet**

Projet pilote

Plusieurs villes suisses sont prêtes à tenter la légalisation de la fumette

Laisser le consommateur fumer son joint légalement? Plusieurs villes réfléchissent à franchir le pas. Il n'est pas question ici de la vente de cannabis déjà légal qui contient moins de 1% de THC, mais bien de celui qui fait «planer».

Des projets pilotes sont en discussion à Genève, Lausanne, Zurich, Berne, Bâle, Winterthur ou Bienne. Le programme le plus avancé est bernois. L'objectif de la ville est d'autoriser les pharmacies à fournir du cannabis à titre expérimental. Les participants devraient être âgés de 18 ans, être domiciliés à Berne et avoir déjà consommé du cannabis. Une pharmacie leur serait désignée. La Ville a déjà obtenu l'aval de la commission d'éthique cantonale.

Le canton de Bâle-Ville souhaite se lancer dans un projet similaire, mais contrairement à la ville de Berne, les 150 participants devraient consommer du cannabis uniquement pour des raisons médicales.

A Genève, Lausanne, Bienne ou encore Zurich, l'idée est plutôt d'autoriser des associations contrôlées, des sortes de «cannabis club» à vendre du chanvre. Cette pratique, en vigueur notamment en Espagne, vise à limiter le marché noir des stupéfiants. Pour ses partisans, un tel modèle ne constitue en aucun cas une libéralisation du cannabis, mais il permet un meilleur contrôle et une meilleure prévention.

Dans tous ces cas de figure, une demande doit être déposée à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), seule instance à pouvoir accorder des autorisations exceptionnelles. La loi fédérale sur les stupéfiants interdit en effet la consommation de cannabis en Suisse. Selon le porte-parole de l'OFSP, aucun dossier n'a encore été formellement déposé. **F.QZ**

Contrôle qualité